



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 05 Avril 2023 – 14 H 30

Date de la convocation : 27 Mars 2023
Nombre de délégués en exercice : 33

L'An 2023, le 05 Avril à 14 H 30, les membres du Comité Syndical élus par les conseils communautaires des EPCI membres se sont réunis au Pôle Tertiaire intercommunal, 43 rue Cambrésienne à Avesnes-sur-Helpe sur la convocation qui leur a été adressée et sous la présidence de M. Alain DELTOUR.

Etaient présents : M. DELTOUR, M. VIN, Mme NOIRMAIN, M. ROYAUX, M. DUFRENNE, M. TELLIER, M. VILLAIN, M. DUPIRE, M. MONNIER, M. BURY, M. QUINZIN, M. DUCANCHEZ, Mme WATREMEZ, M. JUSTICE, M. SERET, M. COURET, M. DEHEN, Mme DESMARCHELIER.

Absents ayant donné pouvoir : M. SEGUIN (à M. JUSTICE), M. LIBERT (à M. QUINZIN), M. RICHARD (à Mme WATREMEZ), M. ETEVE (à M. DELTOUR), M. HIRAUX (M. BURY), M. NAVARRE (à M. SERET), M. ERLEM (à M. DUPIRE), M. DUMON (à M. DUFRENNE).

Absents : M. ERPHELIN, Mme CATTELOT, M. BAUDRY, M. GARY, Mme MONIER,

Absents excusés : Mme SELLIER, M. BETTIGNIES.

Objet : Budget Primitif 2023.

Le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à hauteur de : 752 321,00 €
- Pour la section d'investissement à hauteur de : 266 215,87 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2023 par :
26 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

Le budget 2023 est joint en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Président,
A. DELTOUR